

30 Septembre 2025

Non vérifié

Rapport financier trimestriel

Deuxième trimestre



Table des matières

Compte rendu	2
Résultats financiers – Points saillants	3
Analyse des risques	4
Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes.....	5
Résultats financiers	6
Financement <i>ex ante</i>	10
Liquidités mobilisables	10
Déclaration de responsabilité de la direction	12
États financiers condensés et notes complémentaires.....	13
État condensé de la situation financière.....	13
État condensé du résultat global	14
État condensé des variations des capitaux propres.....	15
État condensé des flux de trésorerie.....	16
Notes complémentaires	17
1 – Informations générales	17
2 – Informations significatives sur les méthodes comptables.....	18
3 – Titres de placement	18
4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	19
5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.....	19
6 – Charges d'exploitation.....	20
7 – Transactions entre parties liées	20

Compte rendu

Deuxième trimestre – exercice 2025-2026

Le présent compte rendu a été rédigé conformément à la *Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor (la « Norme du Conseil du Trésor »). Il ne prétend pas à l'exhaustivité d'un véritable rapport de gestion. On présume que les déclarations et l'information figurant dans le Rapport annuel 2025 de la SADC s'appliquent également au trimestre considéré, à moins de mise à jour.

Les états financiers condensés n'ont pas été audités et ils ont été établis conformément à la Norme du Conseil du Trésor.

Le présent compte rendu et les états financiers qui l'accompagnent ont été examinés et approuvés par le Comité d'audit de la SADC.

Résultats financiers – Points saillants

Pour le deuxième trimestre terminé le 30 septembre 2025, la Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a enregistré un bénéfice net de 386 millions de dollars qui résulte des éléments suivants : produits tirés des primes (290 millions), produits tirés des placements (78 millions), diminution de 50 millions de dollars de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (la « provision »), charges d'exploitation (17 millions) et charge d'impôt (14 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC avait enregistré un bénéfice net de 278 millions de dollars qui résultait des éléments suivants : produits tirés des primes (246 millions), produits tirés des placements (63 millions), charges d'exploitation (20 millions) et charge d'impôt (11 millions).

Pour le semestre qui a pris fin le 30 septembre 2025, la SADC affiche un bénéfice net de 762 millions de dollars qui découle des éléments suivants : produits tirés des primes (579 millions), produits tirés des placements (148 millions), diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts (100 millions), charges d'exploitation (33 millions) et charge d'impôt (31 millions). Pour la période correspondante de l'exercice précédent, la SADC affichait un bénéfice net de 502 millions de dollars qui se ventilait comme suit : produits tirés des primes (494 millions), produits tirés des placements (119 millions), hausse de la provision (50 millions), charges d'exploitation (40 millions) et charge d'impôt (20 millions).

À 579 millions de dollars, les produits tirés des primes du semestre terminé le 30 septembre 2025 sont en hausse de 85 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. La hausse est attribuable à la croissance des dépôts assurés ainsi qu'au changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

Les produits tirés des placements du semestre terminé le 30 septembre 2025 s'élèvent à 148 millions de dollars, soit 29 millions de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement (10 875 millions de dollars au 30 septembre 2025 contre 9 643 millions au 30 septembre 2024) et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,95 % au 30 septembre 2025 contre 2,68 % au 30 septembre 2024).

Les charges d'exploitation du semestre qui a pris fin le 30 septembre 2025 totalisent 33 millions de dollars, ayant diminué de 6 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des honoraires et des frais de traitement de données.

Au 30 septembre 2025, la provision se chiffrait à 2 050 millions de dollars, soit 100 millions de moins qu'au 31 mars 2025, ce qui s'explique avant tout par une probabilité de défaillance plus faible et par une diminution de l'exposition aux pertes.

Au 30 septembre 2025, le total des actifs de la SADC s'élevait à 10 902 millions de dollars, dépassant de 656 millions le total inscrit au 31 mars 2025, par suite surtout de la croissance du portefeuille de placement.

La SADC s'est fixé une cible à court terme selon laquelle le financement *ex ante* devrait dépasser 85 points de base des dépôts assurés d'ici l'exercice 2026-2027. Au 30 septembre 2025, le financement *ex ante* de la SADC (10 872 millions de dollars) correspondait à 84 points de base des dépôts assurés (1 291 milliards de dollars). La SADC devrait atteindre sa cible au cours du deuxième semestre de l'exercice en cours. La SADC passe donc en revue ses besoins de financement dans le but de mettre à jour sa cible et le calendrier correspondant.

Analyse des risques

La direction de la SADC surveille les risques auxquels les institutions membres sont exposées et qui nécessitent des ajustements à la provision. Elle se sert d'un programme de gestion du risque d'entreprise (GRE) pour recenser et gérer les risques importants de la SADC. Le programme de GRE influe sur l'élaboration des stratégies, la prise de décisions et l'attribution des ressources, et il prévoit la réévaluation des risques chaque trimestre.

Dans le cadre de son programme de GRE, la direction réévalue sans cesse ses stratégies d'atténuation pour tous les risques importants auxquels est exposée la SADC. Ces risques, qui pourraient compromettre gravement la capacité de la SADC à réaliser ses objectifs stratégiques, sont présentés dans le Rapport annuel 2025 de la SADC; ils demeurent les mêmes.

Changements touchant le fonctionnement, le personnel et les programmes

Voici un résumé des divers changements importants survenus au chapitre du fonctionnement de la SADC, de son personnel et de ses programmes au cours du trimestre.

Fonctionnement Aucun changement important n'est survenu au cours du trimestre.

Conseil d'administration, direction et personnel

Conseil d'administration

Le 5 septembre 2025, Martin Glynn a été nommé président du conseil d'administration, pour un mandat de cinq ans, en remplacement de Robert Sanderson, dont le mandat a pris fin.

Direction

Le 30 septembre 2025, Leah Anderson a quitté ses fonctions de présidente et première dirigeante.

Le 1^{er} octobre 2025, Gina Byrne a été nommée présidente et première dirigeante à titre intérimaire, pour une durée de 18 mois, ou jusqu'à la nomination d'un nouveau président et premier dirigeant, selon la première occurrence.

Résultats financiers

Comparaison entre le trimestre terminé le 30 septembre 2025 et le trimestre terminé le 30 septembre 2024

Le tableau ci-après compare les résultats de la SADC pour les trimestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 septembre		Écart	
	2025	2024	Augmentation (diminution) (\$)	(%)
Produits tirés des primes	289 598	246 291	43 307	18 %
Produits tirés des placements et autres produits	77 766	63 031	14 735	23 %
Diminution de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	-	(50 000)	-
Charges d'exploitation	17 241	20 339	(3 098)	(15 %)
Charge d'impôt	14 441	10 753	3 688	34 %
Résultat net	385 682	278 230	107 452	39 %

Produits tirés des primes

Les primes versées par les institutions membres sont fonction du montant total des dépôts assurés que celles-ci détiennent au 30 avril de chaque année; elles sont calculées annuellement, conformément aux dispositions de la *Loi sur la SADC* et du *Règlement administratif sur les primes différentielles*. Pour l'exercice 2025-2026, le taux approuvé pour la catégorie I (taux de base) représente 7,5 points de base des dépôts assurés, soit le même taux qu'en 2024-2025. Les produits tirés des primes pour l'exercice 2025-2026 devraient atteindre 1 158 millions de dollars. Le montant comptabilisé chaque trimestre correspond au quart des primes annuelles perçues.

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025 totalisent 290 millions de dollars, en hausse de 18 % comparativement aux 246 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la croissance du volume des dépôts assurés et par le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

Produits tirés des placements

Les produits tirés des placements du trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2025 totalisent 78 millions de dollars, soit 15 millions de plus que pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement et par une hausse du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements (2,95 % au 30 septembre 2025 contre 2,68 % au 30 septembre 2024).

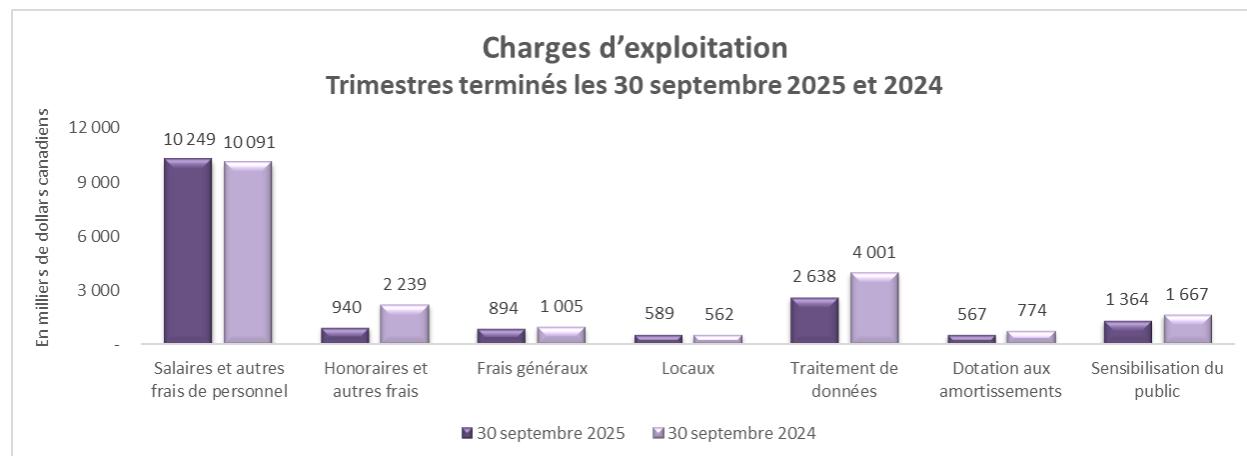
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Cette provision correspond au montant des pertes que, selon les meilleures estimations de la direction, la SADC s'attend à subir en sa qualité d'assureur-dépôts et d'autorité de règlement. On en réévalue la pertinence tous les trimestres et on la rajuste s'il y a lieu.

Pour obtenir ses estimations, la direction tient compte des variables essentielles à l'établissement de ses provisions, dont les risques de perte, la probabilité de défaillance d'institutions membres établie à partir de statistiques de défaillance réelle, les pertes prévues en cas de défaillance, les renseignements obtenus des organismes de surveillance, divers indicateurs économiques et la connaissance particulière que la SADC possède du profil de risque de chacun de ses membres.

Au 30 septembre 2025, la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts se chiffrait à 2 050 millions de dollars, soit 50 millions de moins qu'au trimestre précédent, ce qui s'explique par une probabilité de défaillance plus faible et par une diminution des risques de perte, facteurs contrebalancés par une baisse du taux d'actualisation.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du trimestre qui a pris fin le 30 septembre 2025 totalisent 17 millions de dollars, ayant diminué de 3 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des honoraires et des frais de traitement de données.

Impôt sur le résultat

La SADC est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat. Le résultat fiscal de la SADC provient principalement des intérêts sur placements auxquels sont appliquées les déductions dont elle peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. Le résultat fiscal de la SADC provient principalement des intérêts sur placements auxquels sont appliquées les déductions dont elle peut se prévaloir pour calculer son résultat net imposable. En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, les produits tirés des primes de la SADC ne sont pas imposables, et la variation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts ne peut faire l'objet d'une déduction fiscale.

Dans les rapports trimestriels, la SADC utilise un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt selon IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le trimestre terminé le 30 septembre 2025, la SADC a comptabilisé une charge d'impôt de 14 millions de dollars, en hausse de 4 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Comparaison entre le semestre terminé le 30 septembre 2025 et celui terminé le 30 septembre 2024

Le tableau ci-après compare les résultats que la SADC a enregistrés pour les semestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024.

(en milliers de dollars canadiens)	Semestre terminé le		Écart	
	30 septembre		Augmentation (diminution)	
	2025	2024	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	579 159	493 890	85 269	17 %
Produits tirés des placements et autres produits	147 784	118 594	29 190	25 %
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(100 000)	50 000	(150 000)	(300 %)
Charges d'exploitation	33 398	39 730	(6 332)	(16 %)
Charge d'impôt	31 390	20 294	11 096	55 %
Résultat net	762 155	502 460	259 695	52 %

Produits tirés des primes

Les produits tirés des primes comptabilisés pour le semestre terminé le 30 septembre 2025 se montent à 579 millions de dollars, une hausse de 17 % comparativement aux 494 millions de la période correspondante de l'exercice précédent. Cette hausse s'explique par la croissance du volume des dépôts assurés et par le changement de catégorie de tarification de certaines institutions membres.

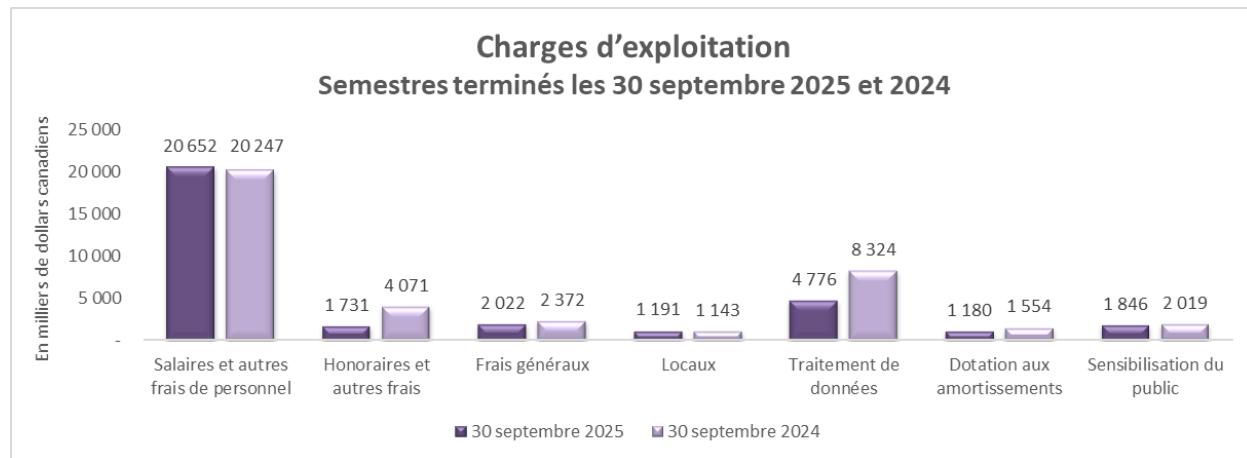
Produits tirés des placements

Les produits tirés des placements du semestre terminé le 30 septembre 2025 s'élèvent à 148 millions de dollars, soit 29 millions de plus qu'il y a un an. Cette hausse s'explique essentiellement par la croissance du portefeuille de placement et par celle du taux de rendement effectif moyen pondéré des placements.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Au cours du semestre terminé le 30 septembre 2025, la provision a diminué de 100 millions de dollars pour s'établir à 2 050 millions, ce qui s'explique par une probabilité de défaillance plus faible et par une diminution des risques de perte.

Charges d'exploitation



Les charges d'exploitation du semestre qui a pris fin le 30 septembre 2025 totalisent 33 millions de dollars, ayant diminué de 6 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent. Cette baisse s'explique surtout par la diminution des honoraires et des frais de traitement de données.

Impôt sur le résultat

La SADC utilise dans ses rapports financiers trimestriels un taux d'impôt effectif pour calculer son passif ou actif d'impôt, conformément à IAS 34, *Information financière intermédiaire*. Pour le semestre terminé le 30 septembre 2025, la SADC a comptabilisé une charge d'impôt de 31 millions de dollars, en hausse de 11 millions par rapport à la période correspondante de l'exercice précédent.

Résultats prévus pour l'exercice 2025-2026, comparativement au plan d'entreprise

La présente section comporte des données financières prospectives fondées sur certaines hypothèses. Les résultats réels pourraient présenter des écarts importants par rapport à ces prévisions.

(en millions de dollars canadiens)	2025-2026		Écart Augmentation (diminution)	
	Prévisions	Plan	(\$)	(%)
Produits tirés des primes	1 158	1 029	129	13 %
Produits tirés des placements	313	296	17	6 %
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(100)	50	(150)	(300 %)
Charges d'exploitation	85	82	3	4 %
Charge d'impôt	57	54	3	6 %
Résultat net	1 429	1 139	290	25 %

Produits tirés des primes

Le Plan d'entreprise 2025-2026 à 2029-2030 de la SADC (le « plan ») prévoyait des produits tirés des primes de 1 029 millions de dollars pour l'exercice 2025-2026, soit 129 millions de moins que l'estimation actuelle de la direction (1 158 millions). Le plan s'appuyait sur certaines hypothèses relatives

à la croissance du volume des dépôts assurés et au classement des institutions membres selon le barème de primes différentielles. Ces hypothèses ne se sont pas confirmées, ce qui explique les écarts entre les chiffres du plan et les prévisions actuelles.

Produits tirés des placements

Le montant prévisionnel des produits tirés des placements correspond à 313 millions de dollars, soit une hausse de 17 millions par rapport aux 296 millions annoncés dans le plan. En effet, le solde des placements a été plus élevé que prévu.

Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

Le montant anticipé de la provision est de 150 millions de moins que prévu, ce qui s'explique par une probabilité de défaillance plus faible et par une diminution des risques de perte par rapport aux hypothèses utilisées au moment de l'élaboration du plan.

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation devraient atteindre 85 millions de dollars, soit 3 millions de plus que prévu.

Financement ex ante

Pour qu'un régime d'assurance-dépôts soit efficace et bénéficie de la confiance du public, il doit reposer sur des mécanismes de financement sains. La SADC dispose d'un financement ex ante pour couvrir d'éventuelles pertes liées à l'assurance-dépôts. Le montant de ce financement correspond à la somme des résultats non distribués et de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts.

Au 30 septembre 2025, le fonds ex ante de la SADC s'établissait à 10 872 millions de dollars, soit l'équivalent de 84 points de base des dépôts assurés.

Liquidités mobilisables

Le tableau qui suit indique les sources de liquidités auxquelles la SADC peut recourir.

(en millions de dollars canadiens)	30 septembre 2025	31 mars 2025
<i>Liquidités mobilisables :</i>		
Trésorerie	16	13
Juste valeur des titres de placement de haute qualité et très liquides	11 017	10 355
<i>Capacité d'emprunt :</i>		
Emprunts sur les marchés ou au Trésor en vertu de la <i>Loi sur la SADC</i>	36 000	36 000
Total des liquidités mobilisables	47 033	46 368

Le portefeuille de placement de la SADC ne contient que des titres de haute qualité et très liquides, à savoir des obligations du gouvernement du Canada et de sociétés d'État fédérales ou encore des obligations de gouvernements provinciaux. En vertu de la *Loi sur la SADC*, la société d'État est autorisée à contracter des emprunts si elle a besoin de plus de fonds. Au 30 septembre 2025, elle pouvait emprunter jusqu'à 36 milliards de dollars. Le plafond d'emprunt est ajusté le 31 décembre de chaque année pour refléter la croissance des dépôts assurés. Au besoin, le Parlement peut autoriser des

emprunts dépassant ce plafond, en vertu d'une loi de crédits, et le ministre des Finances peut autoriser d'autres emprunts au Trésor.

Déclaration de responsabilité de la direction

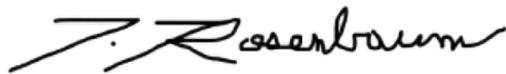
La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers trimestriels condensés, en conformité avec la *Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État* du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle juge nécessaires à la préparation d'états financiers trimestriels condensés exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que tous les autres renseignements fournis dans le présent rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels condensés.

Les états financiers trimestriels condensés n'ont pas été audités ni examinés par un auditeur externe.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels condensés non audités donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la SADC à la date et pour les périodes visées dans les états financiers susmentionnés.



Gina Byrne
Présidente et première dirigeante



Jordan Rosenbaum
Chef des services financiers

Ottawa, Canada
13 novembre 2025

Ottawa, Canada
13 novembre 2025

États financiers condensés et notes complémentaires

État condensé de la situation financière

Au 30 septembre 2025 et au 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)

	Notes	30 septembre 2025	31 mars 2025
ACTIFS			
Trésorerie		15 737	13 398
Titres de placement	3	10 875 280	10 221 103
Clients et autres débiteurs		792	355
Paiements anticipés		1 895	2 166
Actifs au titre de droits d'utilisation	4	4 632	5 142
Immobilisations corporelles		3 121	3 175
Immobilisations incorporelles		252	414
Actif d'impôt différé		678	626
TOTAL DES ACTIFS		10 902 387	10 246 379
PASSIFS			
Fournisseurs et autres créiteurs		9 493	11 073
Passif d'impôt exigible		11 728	17 340
Obligations locatives	4	5 625	6 266
Produits tirés des primes différés		1 736	-
Avantages du personnel		1 379	1 429
Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts	5	2 050 000	2 150 000
Total des passifs		2 079 961	2 186 108
CAPITAUX PROPRES			
Résultats non distribués		8 822 426	8 060 271
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		10 902 387	10 246 379

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé du résultat global

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens)

Notes	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
PRODUITS TIRÉS DES ACTIVITÉS ORDINAIRES				
Produits tirés des primes	289 598	246 291	579 159	493 890
Produits tirés des placements	77 764	63 029	147 782	118 592
Autres produits	2	2	2	2
	367 364	309 322	726 943	612 484
CHARGES				
Charges d'exploitation	6	17 241	20 339	33 398
(Diminution) augmentation de la provision pour pertes	5	(50 000)	-	(100 000)
		(32 759)	20 339	(66 602)
Résultat net avant impôt		400 123	288 983	793 545
Charge d'impôt		14 441	10 753	31 390
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	385 682	278 230	762 155	502 460

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des variations des capitaux propres

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens)

TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

	Résultats non distribués et total des capitaux propres
Solde au 30 juin 2025	8 436 744
Total du résultat global	385 682
Solde au 30 septembre 2025	8 822 426
Solde au 30 juin 2024	7 073 453
Total du résultat global	278 230
Solde au 30 septembre 2024	7 351 683

SEMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE

Solde au 31 mars 2025	8 060 271
Total du résultat global	762 155
Solde au 30 septembre 2025	8 822 426
Solde au 31 mars 2024	6 849 223
Total du résultat global	502 460
Solde au 30 septembre 2024	7 351 683

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

État condensé des flux de trésorerie

Trimestres et semestres terminés les 30 septembre 2025 et 2024 (en milliers de dollars canadiens)

	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Total du résultat global	385 682	278 230	762 155	502 460
Ajouter (déduire) les éléments sans effet sur la trésorerie :				
Dotation aux amortissements	567	774	1 180	1 554
Produits tirés des placements	(77 764)	(63 029)	(147 782)	(118 592)
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	25	31	52	63
Charge d'impôt	14 441	10 753	31 390	20 294
Charge au titre des avantages du personnel	30	31	61	62
Paiement au titre des prestations définies	(112)	(49)	(112)	(49)
Variation du fonds de roulement :				
Diminution des primes d'assurance à recevoir	288 321	247 204	-	-
(Augmentation) diminution des clients et autres débiteurs	(786)	20	(437)	1 299
Diminution (augmentation) des paiements anticipés	616	(345)	271	(466)
Diminution des fournisseurs et autres créiteurs	(21)	(1 261)	(1 580)	(4 759)
Augmentation des produits tirés des primes différées	323	1 136	1 736	1 538
(Diminution) augmentation de la provision				
pour pertes liées à l'assurance-dépôts	(50 000)	-	(100 000)	50 000
Intérêts reçus	59 421	54 059	123 687	110 390
Intérêts payés sur les obligations locatives	(25)	(31)	(52)	(63)
Impôt sur le résultat payé	(11 629)	(4 958)	(37 054)	(25 426)
Entrées de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	609 089	522 565	633 515	538 305
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(153)	(2)	(356)	(12)
Achat de titres de placement	(1 250 437)	(968 604)	(2 075 942)	(1 734 643)
Produit de la vente ou de l'arrivée à échéance de titres de placement	639 410	447 690	1 445 860	1 202 730
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	(611 180)	(520 916)	(630 438)	(531 925)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Paiement en principal sur les obligations locatives	(415)	(319)	(738)	(638)
Sorties de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(415)	(319)	(738)	(638)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(2 506)	1 330	2 339	5 742
Trésorerie, au début	18 243	16 232	13 398	11 820
Trésorerie, à la fin	15 737	17 562	15 737	17 562

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers condensés.

Notes complémentaires

I – Informations générales

La Société d'assurance-dépôts du Canada (la « SADC ») a été constituée en 1967 en vertu de la *Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada* (la « Loi sur la SADC »). Elle compte au nombre des sociétés d'État sans capital-actions inscrites à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Elle est financée par les primes que lui versent ses institutions membres et par les produits tirés de ses placements. Elle est assujettie à l'impôt fédéral sur le résultat, en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Son siège social est situé au 50, rue O'Connor, 17^e étage, à Ottawa, en Ontario.

La SADC est investie du mandat suivant : fournir une assurance contre les risques de perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres; encourager la stabilité du système financier au Canada; poursuivre ces fins à l'avantage des personnes qui détiennent des dépôts auprès d'institutions membres et de manière à réduire au minimum les possibilités de perte pour elle-même. Elle agit par ailleurs à titre d'autorité de règlement de ses institutions membres.

La SADC est habilitée à prendre toutes les mesures essentielles ou accessoires pour bien remplir son mandat, y compris faire l'acquisition d'éléments d'actif d'institutions membres et d'autres organisations, ou leur accorder des garanties ou des prêts. Elle peut notamment procéder ou faire procéder à des inspections des institutions membres, faire fonction de liquidateur, de séquestre ou d'inspecteur d'une institution membre ou d'une filiale de celle-ci, établir une institution-relais, acquérir des actions ou des actifs, reprendre des passifs qu'avaient des institutions membres et convertir en actions ordinaires certaines dettes d'une banque d'importance systémique nationale (BISN) en faillite afin d'en restructurer le capital, pour qu'elle puisse rester en exploitation.

La SADC est mandataire de Sa Majesté du chef du Canada pour l'application de la *Loi sur la SADC*. En conséquence, toutes les obligations qu'elle contracte dans l'exercice de son mandat constituent des obligations du Canada.

Le 13 novembre 2025, le Comité d'audit de la SADC a approuvé les présents états financiers trimestriels condensés, et en a autorisé la publication.

Méthode de préparation

Les présents états financiers trimestriels condensés sont établis en dollars canadiens et ont été préparés conformément à la Directive sur les normes comptables : GC 5200 Rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada. Ils ne contiennent pas tous les renseignements devant être fournis dans des états financiers annuels complets.

Ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers audités au 31 mars 2025 et relatifs à l'exercice terminé à cette date.

Les présents états financiers trimestriels condensés ont été préparés selon la méthode du coût historique, à l'exception des obligations locatives, de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts et de certains avantages du personnel, qui sont comptabilisés selon leur valeur actualisée. Le coût

historique est généralement établi en fonction de la juste valeur de la contrepartie donnée en échange d'un actif, ainsi que des sorties de trésorerie auxquelles s'attend la SADC à l'égard d'un passif.

2 – Informations significatives sur les méthodes comptables

Les méthodes comptables qui ont servi à préparer les présents états financiers trimestriels condensés et les états financiers audités au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date sont les mêmes.

Jugements comptables critiques et principales sources d'incertitude relative aux estimations

La préparation des états financiers trimestriels conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) exige que la direction ait recours à des jugements et à des estimations qui influent sur l'application des méthodes comptables et sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs. Les résultats réels pourraient s'écartez des estimations utilisées.

En préparant les présents états financiers trimestriels condensés, la direction a eu recours aux mêmes jugements importants dans l'application des méthodes comptables de la SADC que ceux auxquels elle avait eu recours lors de la préparation des états financiers au 31 mars 2025 et pour l'exercice terminé à cette date; les principales sources d'incertitude relatives aux estimations ont également été les mêmes.

3 – Titres de placement

Les tableaux ci-après donnent une ventilation de la juste valeur des titres de placement de la SADC.

	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 30 septembre 2025 (en milliers de dollars)</i>						
Obligations	10 875 280	141 617	8 370 115	2 646 782	-	11 016 897
Total des titres de placement	10 875 280	141 617	8 370 115	2 646 782	-	11 016 897

	Coût amorti	Profit latent	Justes valeurs			
			Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<i>Au 31 mars 2025 (en milliers de dollars canadiens)</i>						
Obligations	10 221 103	133 612	7 847 798	2 506 917	-	10 354 715
Total des titres de placement	10 221 103	133 612	7 847 798	2 506 917	-	10 354 715

Le tableau ci-après résume la qualité de crédit des titres de placement de la SADC, selon leur cote de crédit.

<i>(en milliers de dollars canadiens)</i>	30 septembre 2025	31 mars 2025
AAA	8 272 809	7 753 833
AA	437 780	431 743
AA-	1 023 758	1 500 229
A+	1 140 933	535 298
Total des titres de placement	10 875 280	10 221 103
Rendement effectif moyen pondéré (%)	2,95	2,75

Dans les tableaux qui précèdent, les intérêts courus sont inclus dans la valeur comptable.

Au 30 septembre 2025, la SADC n'avait comptabilisé aucune correction de valeur pour pertes à l'égard de ses titres de placement (néant au 31 mars 2025).

4 – Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

La SADC loue des bureaux à Ottawa et à Toronto; les contrats de location expirent en septembre 2030 et en octobre 2026 respectivement, mais chacun est assorti d'une option de renouvellement de cinq ans. L'exercice de l'option de renouvellement des contrats de location des bureaux d'Ottawa et de Toronto est uniquement à la discrétion de la SADC.

Valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation

(en milliers de dollars canadiens)	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2025	5 139	3	5 142
Ajouts	93	4	97
Dotation aux amortissements	(603)	(4)	(607)
Solde au 30 septembre 2025	4 629	3	4 632

Valeur comptable des obligations locatives

(en milliers de dollars canadiens)	Bureaux loués	Matériel	Total
Solde au 31 mars 2025	6 263	3	6 266
Ajouts	93	4	97
Charges financières	52	-	52
Paiements de loyers	(786)	(4)	(790)
Solde au 30 septembre 2025	5 622	3	5 625

La charge d'intérêts sur les obligations locatives (52 000 \$) figure à l'état du résultat global du semestre terminé le 30 septembre 2025.

Dans le tableau sur l'état des flux de trésorerie, les sorties de trésorerie liées à la charge d'intérêts sur les obligations locatives, soit 52 000 \$, et celles liées au principal des obligations locatives, soit 738 000 \$, sont respectivement comptabilisées au titre des activités d'exploitation et des activités de financement.

5 – Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts

La provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts représente la meilleure estimation de la SADC quant aux sorties futures de ressources représentatives d'avantages économiques que la société d'État pourrait devoir constater dans le cadre de son mandat d'assureur-dépôts (assurance contre les risques de perte totale ou partielle des dépôts détenus par ses institutions membres) et d'autorité de règlement. L'estimation est basée sur un calcul de la perte attendue, dont le montant et la date de

survenance sont du domaine de l'inconnu. Les pertes réelles pourraient donc différer considérablement des estimations.

Les variations de la provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts sont résumées ci-après :

(en milliers de dollars canadiens)	Provision pour pertes liées à l'assurance-dépôts
Solde au 31 mars 2025	2 150 000
Diminution de la provision	(50 000)
Solde au 30 juin 2025	2 100 000
Diminution de la provision	(50 000)
Solde au 30 septembre 2025	2 050 000

6 – Charges d'exploitation

Le tableau ci-après présente une ventilation du total des charges d'exploitation de la SADC pour le trimestre et le semestre terminés le 30 septembre 2025 et le 30 septembre 2024.

(en milliers de dollars canadiens)	Trimestre terminé le 30 septembre		Semestre terminé le 30 septembre	
	2025	2024	2025	2024
Salaires et autres frais de personnel	10 249	10 091	20 652	20 247
Honoraires et autres frais	940	2 239	1 731	4 071
Frais généraux	869	974	1 970	2 309
Locaux	589	562	1 191	1 143
Traitement de données	2 638	4 001	4 776	8 324
Dotation aux amortissements	264	470	573	944
Dotation aux amortissements des actifs au titre de droits d'utilisation	303	304	607	610
Charge d'intérêts sur les obligations locatives	25	31	52	63
Sensibilisation du public	1 364	1 667	1 846	2 019
Total des charges d'exploitation	17 241	20 339	33 398	39 730

7 – Transactions entre parties liées

La SADC est liée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement du Canada, leur propriétaire commun. Elle a conclu des transactions avec certaines de ces parties liées dans le cadre de la prestation ou de l'achat de services divers. Ces opérations ont eu lieu dans le cadre normal du fonctionnement de la SADC et ont été évaluées selon le montant des échanges, c'est-à-dire le montant convenu entre les parties liées.